

RÈGLEMENT DU JEU NAPOLEON « GRAND JEU CONCOURS NAPOLEON »

ARTICLE 1 : La société **NAPOLEON WOLF STEEL EUROPE**, Société A Responsabilité Limitée (SARL - BV) au capital de 18 000 €, immatriculée au RCS sous le numéro 850063814B01, dont le siège social est situé De Riemsdijk 22, 4004 LC Tiel, Pays-Bas, organise du vendredi 2 avril 2021 au dimanche 25 avril 2021 inclus, un jeu « **GRAND JEU CONCOURS NAPOLEON** », sur son site internet : <https://www.napoleon.com/fr/fr/bienvenue>, sa page Facebook @barbecuesnapoleon et son compte Instagram @barbecuesnapoleon. Bien que le Jeu soit accessible depuis les plates-forme Facebook et Instragram, le Jeu et sa promotion ne sont pas gérés ou parrainés par la société Facebook. Dans ce cadre, la Société Organisatrice décharge la société Facebook de toute responsabilité concernant les éléments en lien avec le Jeu, son organisation et sa promotion.

ARTICLE 2 : La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et du principe du jeu. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la participation au jeu et de gains. Le Jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse), à l'exclusion : 1/ des membres du personnel des sociétés organisatrices et de leur famille, 2/ de manière générale de toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou la gestion du Jeu, ainsi que les membres de leurs familles en ligne directe. Le Jeu sera disponible à l'adresse suivante : <https://shakr.cc/3mog2>

ARTICLE 3 : Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine (Corse incluse), ayant un accès à internet à l'exception de toute personne ayant contribué à la conception ou à la mise en œuvre du présent jeu. La participation au jeu est limitée à une seule participation par foyer (même nom et adresse postale), par jour, et est limitée à deux participations par joueur. Le fait de participer au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des modalités de déroulement du Jeu.

ARTICLE 4 : Le concours commencera le 2 avril 2021 et sera accessible sur le micro-site <https://shakr.cc/3mog2> et la page Facebook @barbecuesnapoleon. Ce lien sera éventuellement communiqué via la page Facebook @barbecuesnapoleon et le compte Instagram @barbecuesnapoleon. Le jeu se terminera le 25 avril 2021 à 23h59. Toute participation après cette date ou transmise par d'autres moyens que celui indiqué dans ce règlement ne pourra pas être prise en compte dans le cadre du jeu.

ARTICLE 5 : Pour participer au jeu, le participant devra, pendant la période mentionnée à l'article 1 :

- cliquer sur le lien du Jeu <https://shakr.cc/3mog2>
- remplir ses coordonnées via le formulaire dédié (civilité, nom, prénom, e-mail, genre, adresse postale),
- valider l'ensemble en cliquant sur « Je valide ma participation ! »,
- réussir à reconstituer le puzzle en moins de deux minutes
- prendre connaissance des modalités de participation et des conditions du Jeu,
- de lire et d'accepter le règlement et la politique de confidentialité de l'entreprise.

Tout formulaire incomplet ou erroné sera invalidé. Tout participant, ne respectant pas les différents articles présentés, sera exclu d'office du jeu et sa participation sera supprimée. La participation est strictement nominative, et le participant ne peut en aucun cas jouer sous plusieurs pseudos, avec

plusieurs comptes ou avec des adresses e-mails différentes ou encore pour le compte d'autres participants. Toute participation multiple ou toute autre tentative de fraude entraînera l'exclusion définitive de tous les participants identifiés et l'annulation immédiate de tout lot potentiellement obtenu durant le jeu. La Société Organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toute vérification utile concernant l'identité des participants notamment pour s'assurer de la véracité des informations fournies (nom, prénom, identifiants du compte personnel Facebook, adresse de courrier postal). Le fait pour un participant de renseigner des informations notamment relatives à son identité qui seraient fausses, incomplètes ou ne respecteraient pas les conditions du présent règlement entraînerait la nullité de sa participation et le cas échéant l'annulation de son gain.

ARTICLE 6 : À l'issue du concours, le gagnant sera tiré au sort par la société organisatrice. Son nom et/ou pseudo figurera sur la page facebook @barbecuesnapoleon à partir du 27/04/2021. Le gagnant recevra son lot par transporteur, à l'adresse indiquée à la société organisatrice lors de la participation du Jeu, dans un délai maximum de 8 semaines à compter de la date de réception de ses coordonnées.

ARTICLE 7 : Le lot mis en jeu : 1 barbecue gaz Rogue All Black 365PK-1-FR de Napoléon®, soit une mise en jeu d'une valeur unitaire totale de 569€ TTC (cinq cent soixante-neuf euros).

Ce lot ne pourra être versé en espèces et ne donnera lieu à aucun échange ou remboursement, ni à aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. Les photos présentes sur le site ne sont pas contractuelles. Aucune réclamation, aucun recours relatif au lot ou à son attribution ne pourra être adressé à la société **NAPOLEON WOLF STEEL EUROPE**. La société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance du prix attribué et/ou du fait de leur utilisation, ce que les gagnants reconnaissent expressément. Toute coordonnée incomplète ou inexacte sera considérée comme nulle et ne permettra pas d'obtenir la dotation. Les participations au jeu seront annulées si elles sont réalisées de manière contrevenante au présent règlement. Dans l'hypothèse où un gagnant ne pourrait pas être contacté en raison notamment d'une adresse électronique erronée, le lot ne serait pas remis en jeu et resterait propriété de la Société Organisatrice. Le lot sera envoyé gratuitement à l'adresse postale fournie par le gagnant par mail, après avoir été contacté par la société organisatrice. En raison des conditions exceptionnelles liées à la pandémie mondiale, le barbecue gaz Rogue All Black 365 PK ne sera pas disponible avant la mi-mai. Dans ce contexte inédit, le barbecue gaz Rogue All Black 365 PK sera envoyé à la personne gagnante après cette date.

ARTICLE 8 : Tout gagnant qui ne réclamerait pas son lot ou qui ne fournirait pas son adresse postale complète dans un délai maximum de 21 jours après le 27/04/2021, se verra alors dans l'impossibilité de le réclamer.

ARTICLE 9 : Du fait de l'acceptation de son lot, le gagnant autorise la société organisatrice à utiliser son nom, prénom, pseudo, dans toute manifestation promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné.

ARTICLE 10 : La société organisatrice ne pourra être tenue pour responsable si, en cas de force majeure ou pour toute autre cause indépendante de sa volonté, ce jeu devait être partiellement ou totalement

modifié, reporté ou annulé. Il est en outre précisé que celle-ci ne pourra être également tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage qui résulterait, d'une façon quelconque, d'un problème d'accès au micro-site <https://shakr.cc/3mog2>, au site de **NAPOLEON WOLF STEEL EUROPE** <https://www.napoleon.com/fr/fr/bienvenue>, à sa page Facebook @barbecuesnapoleon et à son compte Instagram @barbecuesnapoleon.

ARTICLE 11 : Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant en s'adressant par mail à obalan@napoleon.com.

ARTICLE 12 : La responsabilité de la société organisatrice est strictement limitée à la délivrance de la dotation effectivement et valablement gagnée. Il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé. La société organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants au jeu et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via Internet. Plus particulièrement, la société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

ARTICLE 13 : Le jeu est mis en avant sur les plates-forme Facebook et Instagram, www.facebook.com, www.instagram.com, cependant, en aucun cas Facebook et Instagram ne seront tenus responsables en cas de litige lié au jeu. Facebook et Instagram ne sont ni organisateurs ni parrains de l'opération. Les données personnelles collectées lors du jeu sont destinées à la société organisatrice.

ARTICLE 14 : Le jeu peut être amené à être relayé sur des réseaux sociaux, plateformes, applications ou pages de Facebook, Twitter, Apple, Google et/ou Microsoft (liste non exhaustive). Ces sociétés ne sont pas organisatrices, coorganisatrices, ni partenaires de ce jeu et ne le parrainent pas. Les données personnelles pouvant être collectées lors de l'inscription ou du déroulement de cette opération sont destinées à la Société Organisatrice et non à Facebook, Twitter, Apple, Google ou Microsoft ni à aucune autre société sur les réseaux sociaux, plateformes, applications ou pages desquelles le jeu peut être relayé.

ARTICLE 15 : Le genre masculin employé au sujet des participant(e)s dans le présent règlement a pour seul but l'allègement du texte ; il ne préjuge en rien de la civilité des participants et n'est en aucun cas la traduction d'une quelconque discrimination.

ARTICLE 16 : ACCES – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES **NAPOLEON WOLF STEEL EUROPE** a mis en place des mesures techniques et organisationnelles pour protéger vos données personnelles contre la perte accidentelle, la destruction, la détérioration, les abus, les dommages et accès non autorisés ou illégaux. **NAPOLEON WOLF STEEL EUROPE** limite leur accès aux seuls collaborateurs de la

société ou prestataires en ayant besoin dans le cadre de l'exécution du traitement. Le traitement de vos données personnelles par **NAPOLEON WOLF STEEL EUROPE** est destiné à l'envoi de newsletters et de communication commerciale uniquement si vous avez donné votre accord. **NAPOLEON WOLF STEEL EUROPE** stocke vos données personnelles dans une banque de données sécurisée et ne transmettra pas ces informations à des tiers. Vous pouvez exercer auprès de **NAPOLEON WOLF STEEL EUROPE** vos droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition à l'utilisation et à la conservation de vos données. Pour toute question ou pour exercer vos droits, il vous suffit d'envoyer un e-mail à obalan@napoleon.com.

ARTICLE 17 -Le présent règlement de jeu est soumis à la loi française.

Toute contestation relative au présent règlement et au déroulement du Jeu sera à adresser par écrit par courrier électronique à l'adresse obalan@napoleon.com.

A défaut de règlement amiable, tout litige relatif au Jeu sera soumis à la compétence des tribunaux français compétents.